LETTRE D'INFORMATION N°1

PROJET AGRIVOLTAÏQUE DE PÉRIGNAC (16)

VALOREM
L'ÉNERGIE D'AGIR

Octobre 2022

Depuis fin 2019, VALOREM étudie en étroite relation avec les acteurs du monde agricole et les collectivités, la possibilité d'implanter un parc agrivoltaïque sur la commune de Pérignac. Un projet qui s'inscrit dans le cadre de l'installation d'un jeune agriculteur et qui participe à l'atteinte des objectifs nationaux en terme de développement des énergies renouvelables. Cette première lettre d'information vous présente les grandes lignes du projet.

VALOREM, QUI SOMMES-NOUS ?

Groupe français et indépendant depuis 1994, VALOREM accompagne les collectivités et propriétaires / exploitants dans le développement de leurs projets en énergies renouvelables en France et à l'international.

Solaire | Eolien | Off-shore | Hydroélectrique | Hydrogène

LE PHOTOVOLTAIQUE CHEZ VALOREM

77 projets EN DÉVELOPPEMENT | **2,6 GW** EN DÉVELOPPEMENT | **21 projets** EN EXPLOITATION | **155 MW** EN EXPLOITATION

ZOOM SUR LE PROJET DE PÉRIGNAC (16)

Fin 2019, **VALOREM a rencontré deux agriculteurs** qui avaient pour projet d'installer **une ferme agrivoltaïque** sur leurs terres, situées sur les communes de Pérignac et Nonac.

Après échanges et retours des expertises environnementales, **le projet s'est finalement recentré sur les terrains d'un seul agriculteur** récemment installé, à **Pérignac**. Il s'agit principalement de prairies et de parcelles en jachère.

Début 2020, les conseils municipaux ont émis **une délibération favorable**. Depuis, le projet est suivi par la **Communauté de Communes 4B Sud Charente**.

**Chiffres RTE / ENEDIS - **Hors chauffage et eau chaude*

70 ha
DE SURFACE ÉTUDIÉE

17 GWh
DE PRODUCTION ANNUELLE ATTENDUE

13,5 MWc
DE PUISSANCE MAXIMALE

100%
DES BESOINS ÉLECTRIQUES DE PÉRIGNAC COUVERTS PAR LA CENTRALE**

6 670
TONNES CO^2 ÉVITÉES*

La zone étudiée pour l'installation du parc solaire se situe au sud de la commune de Pérignac, à 1km du centre-bourg à vol d'oiseau. Elle se trouve en contre-bas de la RD10.

UN PROJET INTEGRÉ
À SON ENVIRONNEMENT

Le développement d'un projet photovoltaïque nécessite d'étudier **le milieu humain** (paysage, usage des terrains) et **naturel** (faune, flore et habitats) de la zone potentielle d'implantation.

Réalisées par des spécialistes indépendants, **ces études approfondies permettent de dresser l'état initial du site**, d'en évaluer les enjeux environnementaux, les contraintes réglementaires, techniques et/ou d'usage.

Elles permettent de **valider la faisabilité du projet** et de **définir l'implantation la plus adaptée** au site et à son environnement.

Pie-grièche écorcheur

Violette blanchâtre

L'OBJECTIF DU PROJET AGRIVOLTAÏQUE ?

Construire une co-activité agricole et solaire pour aller vers une agriculture économiquement viable, durable et intégrée aux filières locales.

Types de cultures envisagées dans l'agrivoltaïsme :

Cultures inter-rang
maraîchage, grandes cultures etc.

Cultures sous panneaux mobiles
arboriculture, baies, etc.

Élevage
pâturage ovin, caprin, volaille etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'agrivoltaïsme : est une pratique conjuguant l'agriculture et la production d'énergie verte sur une même surface.

Elle permet de soutenir les activités agricoles sous toutes ses formes tout en oeuvrant pour la transition énergétique.

LES BENEFICES DU PROJET
POUR LE TERRITOIRE

Soutien à l'installation d'un jeune agriculteur qui bénéficiera d'un accompagnement spécifique par la Chambre d'agriculture

La création d'un atelier ovin pour répondre à la forte demande locale

Des débouchés sécurisés pour l'activité ovine avec **un partenariat déjà engagé avec un marchand**

Sécurisation des besoins en pâturage pour accueillir le nouvel atelier ovin dans de bonnes conditions

Revalorisation de prairies et d'un bâtiment inexploités à ce jour

Projet construit et soutenu par l'agriculteur exploitant *(et non VALOREM)* auprès des institutions agricoles

→ LES ATOUTS DU PROJET

- Approuvé et suivi par les collectivités
- Un ensoleillement favorable
- Un projet agricole solide
- Sans contraintes environnementales et paysagères majeures
- Un raccordement électrique disponible

LES GRANDES ÉTAPES
DU PROJET

DÉBUT 2020	JUIN	JUILLET > FIN 2021	DÉCEMBRE (2022)	1ER SEMESTRE (2022)	2ND SEMESTRE (2023)	2023	2024	2025
Présentation du projet aux conseils municipaux de Pérignac et Nonac	Première rencontre avec la Communauté de Communes 4B Sud Charente	Etudes de faisabilité du projet (études environnementales, agricoles etc.)	Présentation du projet en Chambre d'agriculture	Consultation de la DDT de la Charente et définition de l'implantation finale du projet	Permanence d'information à destination du public et des habitants Dépôt de la demande d'autorisation	Instruction du dossier par les services de l'état	Obtention des autorisations	Construction et mise en service du parc

2020 2021 2022 2023

LE FONCTIONNEMENT
D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Une autre belle réalisation agrivoltaïque du Groupe VALOREM en Dordogne, le parc de La Tour Blanche.

L'installation d'un parc solaire a pour objectif de **produire de l'électricité**. En fonction des équipements mis en place, **la production sera plus ou moins importante.**

Quelle que soit la technologie retenue, **l'intégralité de la production électrique est exportée vers le réseau de transport d'électricité** (RTE) ou **le réseau de distribution d'électricité (ENEDIS) le plus proche** en sachant qu'il n'y a pas de stockage d'électricité prévu sur site.

Les panneaux photovoltaïques **produisent de l'électricité** sous forme de **courant continu**. Les onduleurs transforment ce dernier en **courant alternatif** et le rendent conforme aux spécificités du réseau de transport et de distribution.

Enfin **le poste de livraison**, véritable organe de contrôle du parc, fait l'interface entre la centrale solaire et le réseau électrique.

→ UNE VOLONTÉ DE CO-CONSTRUIRE LE PROJET AVEC LE TERRITOIRE

Afin d'informer la population et pour que **chacun puisse s'exprimer ou donner son avis** sur le projet, VALOREM organise **une permanence publique**, ouverte à tous.

LE 17 NOVEMBRE 2022 - 17H30 À 20H
SALLE DES FÊTES DE PÉRIGNAC

L'occasion d'échanger avec **Laurianne PAU, cheffe du projet chez VALOREM** qui se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions et/ou remarques.

PARTICIPEZ À LA PERMANENCE PUBLIQUE

PLUS D'INFORMATIONS :
www.parc-photovoltaique-perignac.fr

Lettre d'information N°1
Octobre 2022
Commune de Pérignac

Directeur de la publication
Communication VALOREM

Votre contact dédié
Laurianne PAU
Cheffe de Projets

laurianne.pau@valorem-energie.com
06 25 94 88 56

Agence VALOREM
213, Cours Victor Hugo
33130 Bègles
www.valorem-energie.com

VALOREM
L'ÉNERGIE D'AGIR